

Audience IA/ SE-UNSA / SNUipp

23 mai 2019

Le SE-Unsa et le SNUipp ont été reçus ce jeudi 23 mai 2019 à 15h00 à la demande de l'IA qui souhaitait nous rencontrer.

Pour l'administration, étaient présents l'IA, l'IENA, la secrétaire générale et la responsable de la division du 1^{er} degré.

L'IA a commencé par nous dire que l'harmonisation entre les départements était complexe dans sa mise en œuvre. Il pense aux PE qui doivent être très déstabilisés. Il en va de même pour les personnels de la DSDEN. Le calendrier doit être repoussé ce qui ne va pas sans poser de problèmes...Il souhaite donc partager les informations dont il dispose et échanger avec les représentants du personnel

Le SE-Unsa est largement intervenu pour justement dénoncer cette mise en place du nouveau mouvement du Ministère qui nie le fonctionnement des services et le fonctionnement de la gestion des personnels. **Du mouvement dépend l'organisation de la vie perso et professionnelle des PE. C'est donc le sentiment d'être méprisé qui anime nos collègues dans les écoles.** De plus, des nominations tardives, c'est mettre tous les enseignants en difficulté, aussi bien sur le plan professionnel (car être nommé sur un poste engage un investissement important pour préparer la rentrée...) que sur le plan personnel (organisation de la garde des enfants par exemple...)

L'IA-DASEN nous dit être conscient de cette situation et partager nos inquiétudes...

Les élus du personnel rappellent qu'il y a le problème du calendrier, mais aussi l'incertitude concernant le fonctionnement et les résultats de ce nouveau mouvement.

Pour la secrétaire générale, Mme REBIERE, en effet, ils ont rencontré certains collègues inquiets, non titulaires de leur poste, notamment à cause des nouveaux postes de titulaires de circonscription.

Un premier groupe de travail aura lieu le 11 juin pour préparer le CAPD qui est prévue le 18 juin. Le 25 juin seront données les recompositions de poste pour les titulaires de circonscription.

A ce jour, le logiciel est bien livré mais l'administration n'a pas encore pu rentrer tous les éléments du mouvement à cause d'incohérences au niveau des listes qui redescendent du ministère... du coup, très clairement, rien de fait et il n'est toujours pas possible d'envoyer les accusés de réception... d'ailleurs il n'est pas possible d'annoncer une date d'envoi des

Section de Savoie

accusés...et il reste toujours une grande incertitude quant à la tenue possible de la CAPD le 18 juin dans de telles conditions...

Les élus du personnel souhaitent que la volonté d'harmonisation au niveau national ne fasse pas perdre les spécificités de chaque département...

Le SE-UNSA demande pourquoi certains départements comme l'Ardèche sont plus en avance...avec des accusés de réception déjà arrivés...

Mme REBIERE indique que certains petits départements ont servi de test, c'est le cas de l'Ardèche...

Si l'application mouvement a semblé plus ergonomique, pour le SE-Unsa il n'y avait pas besoin de mettre en place ce nouveau mouvement... les premiers accusés de réception que l'on a pu voir dans des départements sont les mêmes... les listes pour le mouvement seront certainement les mêmes... La volonté du Ministère de vouloir titulariser un maximum de collègues ne va pas forcément dans le bon sens. **Oui, les équipes et les collègues ont besoin de stabilité sur des postes choisis... Titularisé des gens sur des postes non choisis ne donnera pas plus de stabilité, bien au contraire...**

Chiffres de la DSDEN : 390 personnes sont non titulaires d'un poste et ont donc été obligées de faire des vœux

Les élus du personnels ont rappelé que les 73 postes de titulaires de secteur ne suffiront pas à nommer tout le monde dès la première phase : la phase d'ajustement va sûrement concerner au moins 200 collègues...qu'en sera-t-il lors de cette phase ? **Le SE-Unsa a rappelé la nécessité de continuer à proposer aux enseignants en phase d'ajustement une fiche navette. De plus, la phase d'ajustement ne peut pas se faire trop tardivement. Il faut que les collègues puissent avoir le temps de prendre contact avec leur(s) nouvelle(s) école(s).**

De plus, les élus du personnel ont rappelé que le risque pour des collègues ayant un barème relativement élevé est d'être nommé d'office en 1^{ère} phase alors qu'ils auraient pu obtenir un poste plus satisfaisant en phase d'ajustement.

L'IA-DASEN « souscrit à cette inquiétude, qui interroge l'équité de traitement ».

Nous demandons alors si, lors de la préparation du mouvement, il sera possible de reprendre manuellement les affectations des collègues nommés sur vœux géographiques ? Le SE-Unsa s'interroge aussi sur les postes des directions ou les postes en ASH : vont-ils être pourvus « d'office » en 1^{ère} phase ?

Mme REBIERE : « on n'aura pas le zéro défaut ». Les listes vont être analysées aujourd'hui ou demain, pour pouvoir rentrer les priorités, avant le groupe de travail.

Section de Savoie

IA-DASEN : « le mouvement ne peut pas faire le bonheur de tout le monde, mais les insatisfaits pourraient avoir le sentiment d'être encore plus insatisfaits ». Il a fait remonter ses inquiétudes à la rectrice.

Par contre, nous n'avons pas de réponse et craignons donc en effet de nombreuses nominations d'office...

SE-Unsa : si la CAPD du 18 juin ne peut pas se tenir, comment va-t-on faire avec la date du CTSD (ouverture/fermeture) fixée le 20 juin ? En effet, il n'est pas possible de tenir le CTSD carte scolaire avant la CAPD mouvement...

Mme REBIERE : une date de repli pourra être fixée pour le CTSD.

Le SE-Unsa interroge aussi sur la tenue du stage nouveau directeur qui est initialement prévu du 13 juin au 2 juillet. Comment faire si la CAPD est le 18 juin ? Les nouveaux directeurs.trices ne seront pas nommé.e.s !

IENA : il est envisagé d'utiliser les 80% et les TR pour proposer le stage de direction à tous les collègues ayant postulé sur une direction (peut-être 2 cohortes, selon le nombre).

Si ce n'est pas possible, la formation (5 semaines en tout) pourra être réorganisée différemment (davantage sur le mois de septembre-octobre par exemple).

Aussi, depuis quelques années, une semaine de stage était aussi proposée aux collègues qui assuraient l'intérim d'une direction...il ne sera peut-être pas possible de le faire. Pour le SE-Unsa, ceci n'est pas acceptable...

Sur toutes les questions et les échanges, nous avons reçu une écoute attentive de la part de l'administration qui subit elle aussi les injonctions d'un Ministère coupé des réalités du terrain... L'IA nous affirme avoir fait remonter les problèmes au rectorat et Ministère. Le SE-Unsa en fait régulièrement de même...

Les autres questions soulevées :

- **Décharges de direction petites écoles et remplacement :**

Le SE-Unsa est intervenu pour reposer la question des décharges de direction dans les écoles de 1/2/3 classes qui ne sont pas tenues.

Pour les 2/3 classes, c'est une décharge par mois et ceci n'est pas respecté dans de nombreuses circonscriptions. Ce n'est plus tenable : les collègues directeurs.trices sont « usés » et cela contribue au mal-être dans les écoles. Cela fait plusieurs années que le SE-Unsa demande à ce que ces décharges ne reposent pas sur le vivier des remplaçants...

Pour l'IENA : il y a 2 circonscriptions dans lesquelles il y a des difficultés mais les décharges sont tenues dans la majorité des circo, même si l'on n'arrive pas toujours aux 10 journées.

Pour le SE-Unsa, il y a plus de 2 circonscriptions où ce n'est pas tenu. De plus, très régulièrement, les décharges sont annoncées et enlevées au dernier moment, parfois même

Section de Savoie

le matin même. Il est donc difficile pour les directeurs de s'organiser... (que faire par exemple, quand sur cette journée, des rendez-vous ont été pris avec des parents... et que la décharge est annulée ?)

L'IA-DASEN va se renseigner pour savoir exactement ce qu'il en est et va lancer une réflexion pour essayer de modifier les modalités pour assurer ces décharges.

- **Remplacement :**

Encore une fois le SE-Unsa est intervenu pour dire que la situation du remplacement était inacceptable sur presque l'ensemble du département. De nombreuses classes ne sont pas remplacées tous les jours, avec donc des enfants répartis dans les autres classes...ceci empêche nos collègues de travailler sereinement sans compter la détérioration des conditions de travail, la fatigue et les questions de responsabilité en cas d'accident...

Peu de réponses...

Le SE-Unsa a aussi regretté les problèmes de remplacement des stages syndicaux, notamment sur les petites écoles malgré la règle départementale qui avait été élaborée...

- **INEAT/EXEAT**

Le SE-Unsa est intervenu pour demander où nous en étions dans le « calibrage ». Faut-il faire rentrer du monde dans notre département ?

L'IA-DASEN indique que la Savoie a besoin de ressources...il y aura donc certainement des entrées à faire dans notre département. Au niveau de l'Académie, des échanges entre départements pourront se faire.

Les élus du personnel ont donc demandé qu'un temps de travail en amont soit programmé.

- **compte personnel de formation:**

Le SE-Unsa est intervenu pour faire le point sur le compte personnel de formation (CPF) : dans la note de service du 9 avril, il est prévu plusieurs commissions: mi-octobre, mi-janvier, mi-avril et fin juin de chaque année. Qu'en sera-t'il cette année? Il n'y a pour l'instant pas de demande. La commission aura lieu avec la CAPD hors-classe et Classe exceptionnelle.

D'après la secrétaire générale, le budget est en lien avec le budget formation, il y aura donc des choix à faire...Encore une fois, pour le SE-Unsa, ceci est inacceptable... Il y a déjà très peu de moyens alloués au département au niveau du congé individuel de formation... si en plus, il n'est pas possible de mobiliser son CPF (qui est d'ailleurs pris sur du temps personnel) pour se former...

- **Stage MIN : quand ?**

Il faudra caler la date avec M. HUARD, IEN ASH... Celle-ci devrait être le 4 ou 6 juin...

Section de Savoie

Le SE-Unsa a rappelé qu'il souhaitait que les stages MIN ne soient pas exclusivement réservés aux enseignants spécialisés. De nombreux adjoints ont sûrement des besoins et pourquoi pas leur permettre de bénéficier de ces formations...

- **Scolarisation obligatoire à 3 ans...inscriptions en cours d'année??? Assiduité ?**

Le SE-Unsa a posé la question de la scolarisation obligatoire dès 3 ans suite aux annonces du Ministre...

IENA : Pas d'éléments pour l'instant. Pour les PS, au niveau de l'assiduité, il faudra une certaine souplesse en fonction des moments de l'année... sinon assiduité exigée.

- **question des collègues ayant entendu les annonces du ministre préconisant les 24 élèves en GS/CP/CE1:
+ dédoublement des GS en REP/REP+**

Le SE-Unsa a posé la question suite aux annonces du Ministère...

Pour l'IA, rien avant 2020

- **2 ½ journées mobilisables à laisser aux équipes...**

Dans le cadre de la préparation de la rentrée 2019, le SE-Unsa est intervenu pour demander à l'IA de ne pas mobiliser les 2 ½ journées (anciennement appelées 2^{ème} journée de pré-rentrée). En effet, il faut laisser ces 2 ½ journées aux équipes qui manquent de temps. Le SE-Unsa a longuement insisté sur ce point...

IENA : Elle propose à l'IA que la journée de solidarité soit utilisée sur les problématiques du projet d'école et/ou problématiques d'école à l'intérieur de l'école. Pour les 2 ½ journées, ½ journée sera normalement laissée pour les équipes et l'autre ½ journée devrait être mobilisée certainement pour une action de formation. En effet, avec le plan de formation qui impose 18h de math/français, il y a d'autres sujets qui sont importants en termes de formation à proposer aux enseignants...

- **Préparation CTSD**

Le SE-Unsa demande si les premières remontées des effectifs sont inquiétantes car nous ne disposons que de peu de moyens...

L'IA n'a encore pas de vision, il nous dit qu'il va (en accord avec les élus) lever le blocage à St Léger (qui aurait donc pu correspondre à une fermeture d'école), mais regrette l'absence d'accord entre les territoires pour mettre en place un RPI.

Le SE-Unsa indique qu'il se pose aussi le problème du transport, devenu payant et à la charge des familles...

L'IA souhaite travailler sur ces questions avec les élus et la région...

Section de Savoie

- **D'autres éléments donnés par l'IA :**

- L'IA-DASEN souhaite « favoriser le rapprochement pédagogique entre les écoles et les collèges sans parler d'EPLESF »
- Accueil des PES le 1er juillet pour leur permettre de prendre contact avec les écoles dès le 2 juillet.
- « Préoccupation de proximité des territoires » : l'Etat rappelle que « l'Ecole est le 1^{er} service public de proximité ». L'IEN de circo est le relais de l'Etat auprès des maires. C'est ce que le Ministère vient d'affirmer et de faire redescendre dans les rectorats et DSDEN

Sur ce point, cela fait des années et des années que le SE-Unsa le dit à toutes les échelles... (département, rectorat, ministère). Alors comme nous l'avons dit à l'IA : maintenant, après des paroles, mettons les moyens...

- **Les autres dates du calendrier à retenir :**

- **CAPD temps partiel à 14h le 21 juin**
- **Conseil départemental de formation : 28 juin après-midi**
- **Classe exceptionnelle / Hors-classe : 28 juin matin**